

REPUBLIQUE ALGÉRIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SÉTIF.

DAÏRA DE AIN-AZEL.

COMMUNE DE AIN-LAHDJAR.

NIF : 098419185155611

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Vu la loi n°23-12 du 05-08-2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics , et conformément aux disposition de l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public; **LE PRÉSIDENT DE L'A.P.C DE AIN-LAHDJAR, DAÏRA DE AIN-AZEL WILAYA DE SÉTIF**, porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Appel d'Offre ouvert avec exigence de capacités minimales **N°04/2026** , relatif à l'opérations citée ci-dessous Publié le : **29/03/2026** à travers **CLASSICO-SPORT ET AN-NASR**, qu'a l'issue de la réunion de la commission d'évaluation des offres en date du : **16/04/2026** appliquant les critères prévus dans les cahiers des charges il a été décidé d'attribuer les projets comme suit :

<i>PROJET</i>	<i>ENTREPRISE</i>	<i>MONTANT TTC (DA)</i>	<i>DELAIS</i>	<i>NOTE TECHNIQUE (50/100)</i>	<i>CRITERES</i>
REALISATION ET CONTROLE GEOTECHNIQUE DE LA ROUTE RELIANT MECHTA AKRICHE ET ET FRONTIERE DE LA COMMUNE DE TELLA SUR 1.60 KM 1^{ERE} TRANCHE - LOT DE REALISATION	EURL SR INVEST 001119010025075	11.757.200.00	03 MOIS	93.33	Moins disant qualifie techniquement
ENGRAVEMENT ET CONTROLE GEOTECHNIQUE DE LA ROUTE RELIANT C.C 430 ET AGGLOMERATION DHIMI ET BOUBELLOTA SUR 700 M 1^{ERE} TRANCHE - LOT DE REALISATION	SARL LALAHOU TRAVAUX PUBLICS 001019400013269	3.533.705.00	02 MOIS	84	

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la Commission des Marchés Publics de la Commune dans un délai de Dix (10) jours à compter de la première date de la parution de ce présent avis sur les journaux nationaux quotidiens ou sur la presse électronique et cela conformément à l'article N°56 De la loi 23-12 et l'article N°82 du décret N°15/247.

Président de l'A.P.C